

Identification des bacs

Le propriétaire, le locataire ou l'occupant d'un immeuble devra désormais identifier ses bacs en inscrivant son adresse dans l'espace prévu à cette fin sur ceux-ci, ou en se procurant auprès de la municipalité des autocollants où sera inscrit par cette dernière, le numéro civique de la propriété.



SOYEZ BRANCHÉ !!

Que vous soyez propriétaire, locataire ou occupant d'un immeuble, la municipalité de Papineauville est à mettre à jour les dossiers contribuables afin de pouvoir procéder à l'envoi d'avis importants ou pour communiquer toute autre information.

Pour ce faire, nous vous demandons de nous transmettre votre adresse courriel et/ou votre numéro de téléphone afin qu'on puisse vous rejoindre rapidement au besoin.

Vous pouvez transmettre ces informations par courriel : accueil.papineauville@mrcpapineau.com

DEMANDE DE PERMIS / RÉGLEMENTATION MUNICIPALE / RENSEIGNEMENTS

Vous prévoyez faire des travaux de rénovation pour lesquels un permis est requis ? Soyez prévoyant venez déposer à nos bureaux votre demande de permis le plus rapidement possible afin d'éviter tout désagrément causé par les délais liés à l'étude du dossier. Dans certains cas, le permis pourra être émis en quelques semaines, tandis que dans d'autres, cela pourrait prendre quelques mois.

Nous vous rappelons de plus que le responsable de l'urbanisme et de l'environnement est disponible pour consultation, avec ou sans rendez-vous du lundi au mercredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter Eric Bordeleau, le responsable de l'urbanisme et de l'environnement au 819-427-5511, #2505.



ÉCOCENTRE MUNICIPAL

Situé au 108, rue Papineau

Saviez-vous que vous pouvez disposer de plusieurs items qui ne peuvent se retrouver aux ordures ménagères, et ce, tout à fait gratuitement?

Veuillez consulter notre [site web](#) pour avoir la liste ou vous trouverez le tout dans votre calendrier municipal.

Heures d'ouverture:
Horaire d'hiver (1er octobre au 30 avril)
Lundi au vendredi: 8h à 17h

Horaire d'été (1er mai au 30 septembre)
Lundi au mercredi: 8h à 17h
Jeudi et vendredi: 8h à 18h
Samedi: 9h à 16h

Petit rappel
Règlement sur l'utilisation de l'eau potable.

Interdiction de laver son entrée avec l'eau potable
Horaire d'arrosage à respecter, etc.

Consultez notre [site web](#) pour la réglementation complète en vigueur ou communiquez avec nous au 819-427-5511 poste 2501.



CENTRE DE GÉNÉALOGIE DE LA PETITE-NATION

Venez participer aux "Samedi pour débutants".

Conférences gratuites à venir:
17 avril 2019 18h30-20h

Sur les traces de Wilfrid Damien Richer, né dans le rang St-Joseph à Saint-André-Avellin.

Pour informations: Alain Faubert 819-427-5511 poste 2508 ou
genealogie.papineauville@mrcpapineau.com

APPEL DE CANDIDATURES

Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) est à la recherche d'un bénévole pour combler le dernier siège disponible.

Le CCU est un groupe de travail composé d'au moins un membre du conseil municipal et de résidents nommés par résolution du conseil municipal pour guider, orienter et soutenir son action en matière d'urbanisme.

Ce type de défi vous intéresse, veuillez transmettre vos coordonnées au courriel suivant:
mjoanisse.papineauville@mrcpapineau.com

PROGRAMMES DE SUBVENTION DISPONIBLES À LA MUNICIPALITÉ:

Programme de subvention pour l'aide à la rénovation et à la restauration d'immeuble.

Programme de crédit de taxes pour favoriser la rénovation dans certains secteurs.

Programme de subvention pour l'achat de couches lavables.

Pour informations, communiquez avec Eric Bordeleau 819-427-5511 poste 2505 ou
urbanisme.papineauville@mrcpapineau.com